



**LE TOUQUET**  
**GOLF RESORT**

**LE TOUQUET GOLF RESORT**

**LIVRET D'ACCUEIL  
PASS ACADEMIE**



**OPEN GOLF CLUB**  
Hotel Golf Resorts



## **Bienvenue au Touquet Golf Resort !**

*Toute l'équipe et moi-même sommes ravis de vous accueillir parmi nous dans le cadre du Pass Académie, et impatients de faire votre connaissance au cours des prochaines semaines.*

*Ce livret vise à vous communiquer toutes les informations utiles pour votre bonne intégration au sein du club et vous faciliter l'utilisation des services et infrastructures.*

*Vous y trouverez aussi les obligations réglementaires à appliquer sur le parcours pour une pratique harmonieuse et respectueuse de tous.*

*L'équipe du golf est à votre disposition pour le compléter de vive voix.*

**Charles DEBRUYNE**  
**Directeur**

## **SOMMAIRE**

- 1.** Présentation du club..... 3
- 2.** Le fonctionnement du club..... 3
- 3.** Le règlement intérieur..... 4
- 4.** Votre progression..... 5
- 5.** Liens utiles..... 5

## **L'équipe d'Accueil**



Claire HERTAULT  
Responsable accueil et réservation



Jean-Marie JONNEKIN  
Responsable relation client et vie sportive



Damien GUILMIN  
Responsable boutique



Maxime DUCARIN  
Agent d'accueil et responsable gestion sportive



Tatyana  
Hôtesse réservation accueil et boutique



Jérôme ANDRIVEAU  
Agent d'accueil polyvalent



Frances  
Hôtesse d'accueil golf



Philippe TRINEL  
Réceptionniste



## PRÉSENTATION

### → Nos Valeurs

Notre groupe familial compte parmi ses valeurs la convivialité, l'excellence et l'ouverture garantes d'expériences mémorables :

**la Convivialité** : nous privilégions les rencontres, les événements, les compétitions afin de rendre la vie de club dynamique et agréable que ce soit sur les parcours ou au club house.

**L'Excellence** : expertise et engagement sont nos devises pour assurer une grande qualité des parcours et des équipements.

**L'Ouverture** : Elle fait partie de l'ADN de la chaîne. Nous souhaitons que les golfeurs de tous niveaux et de tous horizons en France et à l'International bénéficient des meilleures conditions de jeu dans des cadres naturels remarquables.

### → Une Histoire unique

Inauguré en 1904 par le premier ministre britannique Lord Balfour, le parcours de « La Forêt » est un des tous premiers golfs en France. Il a été dessiné par l'architecte Horace Hutchinson au cœur de la superbe pinède du Touquet. Dès 1910, 9 trous supplémentaires sont créés, le parcours « Le Manoir », pour pouvoir accueillir les ministres, banquiers et industriels de l'époque.

En 1914, le golf du Touquet organise son premier championnat de France Professionnel.

Pour continuer de recevoir des compétitions majeures, le célèbre architecte Harry Shapland Colt dessine en 1931 un troisième parcours très technique. Le parcours de « La Mer » est un véritable « links » à l'écossaise.

Tracé dans les dunes sauvages et ventées de la Côte d'Opale, il fait depuis 90 ans la réputation internationale du Touquet.

Le golf du Touquet est le fer de lance de cette station chic et sportive de la Côte d'Opale.

Avec ses 45 trous il est l'un des plus grands complexes golifiques de France. La qualité des infrastructures, la beauté du site et son positionnement géographique en ont fait un lieu de prestige. Il accueille chaque année un grand nombre de visiteurs.

« Le Caddy » de Courchinoux (1925) est devenu l'emblème du golf mais aussi de toute la station.



## FONCTIONNEMENT

### → L'Accueil

Le Golf est ouvert toute l'année, les horaires d'ouverture de l'Accueil sont les suivants:

Semaine	Week-end
08:00 - 17:15	07:30 - 18:15

Vous pouvez également joindre l'accueil par téléphone au **03. 21.06.28.00** ou par mail: [golf@letouquetgolfresort.com](mailto:golf@letouquetgolfresort.com)

L'accueil concentre l'ensemble des services proposés par le golf (inscriptions, réservations, location voiturettes, locations de clubs, etc.).

### → La Boutique

La Boutique est ouverte toute l'année aux mêmes horaires que l'accueil. Elle propose une collection de produits de qualité logotés au nom du club (Pulls, vestes, polos, casquettes, chaussures, relève-pitches, tees, balles, marque-balles, etc..).

Vous pourrez ainsi être parfaitement équipés pour pratiquer le golf dans de bonnes conditions.



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### → Rappel

Le règlement intérieur est applicable à toute personne se trouvant dans les limites du Golf, quelle que soit la raison de sa présence, et concerne toutes les installations mises à disposition: Le club house, les parcours, le practice, les zones d'entraînement, le parking et de façon générale les installations situées dans l'enceinte du club.

Le port d'une **tenue correcte** conforme aux traditions et à l'étiquette du Golf est obligatoire.

La **direction contrôle** à tous moments le respect du règlement intérieur et son application.



### → Conditions d'accès au parcours du Manoir

Les joueurs sont priés de **respecter L'Etiquette** et ses principes (replacer les divots, ratisser les bunkers, éviter le jeu lent, respectez la distance avec la partie qui précède, sinon laissez passer la partie qui suit). **Garder un comportement courtois et une attitude irréprochable** en toutes circonstances.

La **réservation d'un départ est obligatoire pour accéder au parcours**. Tout joueur n'ayant pas réservé de départ doit se présenter à l'accueil avant d'aller jouer. Les joueurs ne peuvent pas avoir plus de 2 réservations en cours. (Vous trouverez la procédure de réservation en pièce jointe avec ce message).

Les joueurs **doivent respecter leurs horaires de départ** et ont **l'obligation de suivre l'ordre des trous**.

Les **chiens non tenus en laisse** ne sont pas acceptés. Les maîtres **doivent ramasser les déjections** de leur animal.

Les joueurs doivent avoir **un sac par personne**.

Le **temps de jeu maximum** sur Le Manoir est de 2h20 en 4 balles, 2h en 3 balles et 1h40 en 2 balles.

### → Conditions d'accès au parcours de La Forêt

L'accès au parcours de la Forêt sera donné par la direction après obtention de la carte verte de niveau 2 qui garantit une connaissance de l'essentiel des règles et une pratique du jeu de Golf en autonomie (ou bien un index inférieur ou égal à 35).

### → Practice et zones d'entraînement

Vous avez un accès libre et illimité au practice et aux zones d'entraînement. **Ramasser les balles est strictement interdit**.

Les seaux et les balles appartiennent au golf, il est **interdit de les emporter** et doivent être **utilisés uniquement au practice**.

### → Restaurant / Club house / Accueil / Boutique

Les chaussures à clous, les chariots, les sacs de golf personnels ainsi que les chiens sont interdits à l'intérieur.

Le **respect** du personnel est de mise.

### → Non respect du règlement

Tout manquement fera l'objet d'un rappel à l'ordre de l'intéressé et enregistré à l'accueil.

La récidive fera l'objet d'une sanction: exclusion et interruption pendant une semaine des infrastructures du Golf du Touquet.

La deuxième récidive ou faute grave: exclusion définitive du Golf du Touquet.

La décision d'exclusion temporaire ou définitive est de la compétence de la direction. Après avoir entendu l'intéressé, la décision arrêtée, sera communiquée par mail avec accusé de réception pour la 1ère récidive, et par lettre recommandée pour la 2ème récidive ou faute grave.

L'exclusion ne donne droit à aucun remboursement. Les personnes concernées restent redevables des sommes éventuellement dues au golf sans préjudice d'éventuelles poursuites pénales.



## VOTRE PROGRESSION

### → L'enseignement

Le practice est le lieu de rendez-vous des cours. En cas d'absence l'élève est prié d'avertir l'enseignant. Le rattrapage des cours n'est pas prévu. L'assiduité est essentielle pour l'obtention de votre carte verte.

### → L'entraînement

Vous pouvez venir vous entraîner quand vous le souhaitez. Les zones d'entraînement sont à votre disposition. Il est conseillé de venir s'entraîner régulièrement. L'accès au parcours du Manoir doit faire l'objet d'une réservation auprès de l'accueil et fait partie de votre entraînement.

### → Les compétitions

Vous pouvez vous inscrire aux compétitions grâce à votre licence FFGolf. Vous pourrez progresser et baisser votre index de jeu rapidement. Vous devez apporter un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition. Ce certificat est obligatoire pour valider votre carte de score. Il doit être renouvelé annuellement.

Les compétitions de classement sur le 9 trous « Le Manoir » ont lieu chaque jeudi. Vous pouvez vous inscrire à d'autres compétitions dites « de classement » organisées par le club. Les compétitions du week-end sont réservées aux joueurs avec un index  $\geq 35$ .

La liste des compétitions ainsi que les résultats sont mis à jour régulièrement sur le site du club.

Les inscriptions se font uniquement par mail à l'adresse suivante: [compétition@letouquetgolfresort.com](mailto:compétition@letouquetgolfresort.com)



## LIENS UTILES

### → Le club

Site du club: <https://www.letouquetgolfresort.com/fr/>

Réservations de parcours (accès membres): <http://touquet.ogc.netgolf.fr/index.php?lg=fr>

Compétitions: <https://www.opengolfclub.com/fr/jouer/france/cote-dopale/le-touquet-golf-resort/competitions/>

L'actu open golf: <https://www.letouquetgolfresort.com/fr/lactu/>

Page Facebook du Golf: <https://www.facebook.com/GolfduTouquet>

Page facebook du restaurant le Spoon : <https://www.facebook.com/TheSpoonLeTouquet>

### → La FFGolf

Site FFGolf: <https://www.ffgolf.org/>

Modalités COVID 19 : <https://www.ffgolf.org/Jouer/Covid-19-Les-modalites-de-la-pratique-golfique>

Handicap de jeu: <https://www.ffgolf.org/Jouer/World-Handicap-System>

Règles de Golf: <https://www.ffgolf.org/Jouer/Les-Regles-de-golf>

L'application Kady: <https://www.ffgolf.org/Jouer/Kady-nouvelle-version>